

USA

PONIOWITZ

METSORA

LAG BAOMER

IRAN

OMER

'HAZON ICH

BHOUTAN

RUSSIE

CACHEROUTE



Torah-Box

n°145 | 14 Avril 2021 | 2 Iyar 5781 | Tazria'-Metsora'

M A G A Z I N E

Galilée, Israël



**Coronavirus :
Israël sur la
voie d'une
immunité
collective !**
> p.7



**"Jewish
time":
et si nous
devenions
ponctuels ?**
> p.22



**Histoire
vécue :
Robe de
mariée
et mère
toxique...**
> p.24



LES CARTOUCHES PARTOUCHE

Le spécialiste des fournitures de Bureau

Nous vous accompagnons
avec passion depuis 20 ans !

**VOTRE SATISFACTION
EST NOTRE OBJECTIF !**

20 ANS
d'expérience

95 % de clients satisfaits

Possibilité
de paiement
en 12 fois en CB

Service

Délai

Prix

Qualité

LIVRAISON
EN 48 H*

- > GRAND CHOIX D'IMPRIMANTES - TOUTES MARQUES
- > JUSQU'A - 50% PAR RAPPORT AUX CARTOUCHES D'ORIGINE



Imprimante laser
xerox n&b wifi
360 nis
SEULEMENT



Multifonction laser
xerox n&b scan copy
print wifi
799 nis



Multifonctions wifi
HP 4120 PLUS
Scan copy print
490 nis SEULEMENT



CANON MG2550
299 nis SEULEMENT
STOCK LIMITÉ
(cable usb non fourni)

SUPER PROMO



MULTIFONCTION
HP2710 - WIFI
PROMO 299 nis
SEULEMENT !!!



HP3790 Multifonction
scan copy print wifi
390 nis



Multifonctions
HP8023 - WIFI, SCAN, COPY
599 nis



HP 9023
SCAN, COPY, FAX
899 nis



HP M15W
Imprimante laser noir
399 nis



Imprimante
HP 519 TANK
829 nis
SEULEMENT



Multifonctions wifi
HP 283DW Lazer couleur
1499 nis

TONER COMPATIBLE TOUTE MARQUE

1 TONER ACHETÉ
LE 2^{eme} A MOITIE PRIX



OU
3 TONERS ACHETÉS
LE 4^{eme} OFFERT !!!

EPSON

Canon

LEXMARK

brother

SAMSUNG

xerox

hp



Pour vos **COMMANDES** en Français : ☎ Léa : 058-55-64-770

Standard : 09-970-87-59 - E-mail : capdyo@gmail.com

1 Rehov HANOFAR - RAANANA

* Livraison dans tout Israël. Conditions à vérifier en magasin.



CALENDRIER DE LA SEMAINE

14 au 20 Avril 2021

Mercredi 14 Avril 2 Iyar	Daf Hayomi Yoma 3 Michna Yomit Nega'im 14-4 Limoud au féminin n°193	Mercredi 14 Avril Rav Chmouel Chmelke Horowitch Rav Moché Zakan Mazouz		
Jeudi 15 Avril 3 Iyar	Daf Hayomi Yoma 4 Michna Yomit Nega'im 14-6 Limoud au féminin n°194	Vendredi 16 Avril Rav Yossef Téoumim		
Vendredi 16 Avril 4 Iyar	Daf Hayomi Yoma 5 Michna Yomit Nega'im 14-8 Limoud au féminin n°195	Dimanche 18 Avril Rav Lévi ben Gerchon (le Ralbag)		
Samedi 17 Avril 5 Iyar	❧ Parachat Tazria'-Métsora' Daf Hayomi Yoma 6 Michna Yomit Nega'im 14-10 Limoud au féminin n°196	Lundi 19 Avril Rav Chlomo Ephraïm Luntschitz		
Dimanche 18 Avril 6 Iyar	Daf Hayomi Yoma 7 Michna Yomit Nega'im 14-12 Limoud au féminin n°204	Mardi 20 Avril Rav Yechaya Pick Berlin		
Lundi 19 Avril 7 Iyar	Daf Hayomi Yoma 8 Michna Yomit Para 1-1 Limoud au féminin n°205	Mazal Tov à notre ami David Olivier Cohen pour la naissance de son garçon Yossef Chlomo		
Mardi 20 Avril 8 Iyar	Daf Hayomi Yoma 9 Michna Yomit Para 1-3 Limoud au féminin n°206	Mazal Tov à notre ami Moshé 'Haim Sebbah pour le mariage de son fils Arié avec Noa Lebrun		
		Toutes nos condoléances à notre collègue Yaakov Melki pour le décès de sa maman		
		Horaires du Chabbath		
		Jérusalem Tel Aviv Achdod Natanya		
Entrée	18:28	18:50	18:51	18:50
Sortie	19:48	19:50	19:50	19:50
		Zmanim du 17 Avril		
		Jérusalem Tel Aviv Achdod Natanya		
Nets	06:08	06:10	06:11	06:09
Fin du Chéma (2)	09:23	09:25	09:25	09:24
'Hatsot	12:39	12:40	12:41	12:40
Chkia	19:09	19:11	19:11	19:11

Responsable Publication : David Choukroun - Rédacteurs : Rav Daniel Scemama, Elyssia Boukobza, Rav Yehonathan Gefen, Rabbi Efraïm Goldberg, Jocelyne Scemama, Rav Yona Ghertman, Rav Gabriel Dayan, Rav Avraham Garcia, Dan Cohen, Binyamin Benhamou, Rav Its'hak Zilberstein, Annaëlle Chetrit Knafo - Mise en page : Dafna Uzan - Secrétariat : 01.80.20.5000 -

Publicité : Yann Schnitzler (yann@torah-box.com / 04 86 11 93 97)

Distribution : diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
 - Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com



Chaque jour tout au long de l'année



Chaque jour,
grâce à vous, ce sont des milliers de familles nécessiteuses qui sont soutenues, à travers tout le pays.

Chaque jour,
vos noms et vos requêtes seront retransmis aux Grands de la génération qui prieront pour vous.

22 508
paniers alimentaires

5 160
aides médicales

8 316
bourses pour nécessiteux

782 -
opérations urgentes

1 748
soins dentaires

4 292
veuves et orphelins

2 689
subventions scolaires

Appel gratuit de France :

0-800-106-135

Un reçu sera envoyé pour tout don.

5 possibilités pour transmettre vos dons au Vaad haRabanim :

1. Appeler ce numéro pour un don par carte de crédit : 0-800-106-135 en Israël : 00 972.2.501.9100
2. Envoyer votre chèque à : Vaad haRabanim 10, Rue Pavée 75004 Paris
3. Envoyer votre don à l'un des Rabanim de votre région (demandez la liste au numéro 0-800-106-135).
4. Envoyer votre don dans l'enveloppe jointe.
5. Sur notre site : www.vaadharabanim.org Site sécurisé

Appel gratuit d'Israël :

1-800-22-36-36

Un reçu sera envoyé pour tout don.

5 possibilités pour transmettre vos dons au Vaad haRabanim :

1. Appeler ce numéro pour un don par carte de crédit : 1-800-22-36-36 en Israël : 00 972.2.501.9100
2. Envoyer votre chèque à : Vaad haRabanim 2, Rehov Yoel, Jerusalem
3. Envoyer votre don à l'un des Rabanim de votre région (demandez la liste au numéro 1-800-22-36-36).
4. Envoyer votre don dans l'enveloppe jointe.
5. Sur notre site : www.vaadharabanim.org Site sécurisé



Le Juif : un ruminant au sabot fendu

Le Rav Israël Salanter avait remarqué que dans une des villes d'Allemagne, la plupart des Juifs s'étaient éloignés du judaïsme et ce, très rapidement. Etonné de ce phénomène inquiétant, il mena son enquête et en trouva la véritable raison : le *Cho'het* de la ville égorgéait les bêtes avec un couteau qui n'était pas lisse, rendant la viande interdite à la consommation. La source du problème ne provenait donc pas de la *Haskala* (la Réforme) qui faisait à l'époque des ravages, mais tout simplement du fait que les Juifs ne mangeaient pas Cachère à cause de la négligence de l'abatteur.

La Torah nous met en garde de bien respecter les lois de Cacheroute et "de ne pas se rendre impur" par une consommation interdite (*Vayikra* 11,43). Manger *Taref* nous éloigne de Dieu et de Son enseignement, même si nous ne cherchons pas à dévier de la Tradition. C'est pourquoi la Cacheroute constitue un des fondements principaux du judaïsme que les antisémites ont cherché tout au long de l'Histoire à nous empêcher de respecter.

La Torah dans la *Paracha de Chemini* nous donne les critères des animaux aptes à être consommés. Pour les bêtes vivant sur la terre, sont permises celles qui ruminent et qui ont le sabot fendu. Dans le monde aquatique, la présence d'écaillles et de nageoires est indispensable. Au niveau des oiseaux, la Torah ne donne pas de définition générale, mais se contente de nommer ceux qui sont interdits. Si les critères de Cacheroute énoncés ne représentent a priori qu'un moyen de reconnaître les animaux permis à la consommation, on peut malgré tout parvenir à y déceler des symboles, porteurs de messages pour le Juif.

En effet, nous pouvons distinguer dans l'existence du peuple hébreu trois expériences qui vont l'accompagner : la vie de tous les jours dans le cadre de la communauté juive (la terre ferme), la confrontation avec les *Goyim* (la mer) et l'expérience spirituelle (le ciel). Dans la première catégorie, la Torah

nous indique que pour réussir sa vie, il nous faut ces deux fonctions de ruminant et de sabot fendu. Un vrai Juif est un ruminant : il "ingurgite" beaucoup de messages qui sont le fruit de l'expérience humaine pour ensuite les "ruminer". Cette réflexion lui permet de persister dans le bien et de réparer le mal en recherchant les raisons de ses trébuchements. Mais cette recherche doit être accompagnée d'une projection vers l'action dans l'avenir, à l'image du sabot qui permet à l'animal d'avancer. La fissure dans le sabot sépare la plante du pied comme pour dire que l'on doit, suite à cette réflexion, se diriger parfois à droite parfois à gauche, toujours être prêt à bifurquer si cela est nécessaire et ne pas suivre une route toute tracée par des conventions sociales ou des modes.

La mer est un monde caché inconnu et imprévisible, qui réveille notre curiosité et qui ne demande qu'à être découvert, mais en réalité elle est très dangereuse. Les écailles représentent la protection et les nageoires permettent le mouvement. Nos Sages nous apprennent que toute créature possédant des écailles a forcément aussi des nageoires. C'est ainsi qu'un Juif devant le monde des *Goyim* (l'inconnu) doit avant tout se protéger, pour ne pas être déchiqueté par les eaux troubles et impétueuses. S'il agit ainsi, il pourra avancer sûrement et surmonter tous les écueils qui se dresseront sur son chemin.

Enfin, dans le troisième volet, l'expérience spirituelle, il n'y a pas de critère collectif, car il s'agit d'une démarche individuelle et personnelle, et chacun a sa propre manière de s'élever. Ici la Torah ne nous donne que des mises en garde, ce qu'il ne faut pas faire, de quoi ne pas s'approcher (comme tous les cultes païens) lors de l'escalade vers le divin.

A travers les critères de Cacheroute, la Torah nous indique la marche à suivre dans notre confrontation quotidienne au monde qui nous entoure et quelle conduite adopter : époustouflant !

Rav Daniel Scemama





You avez de la famille en Israël ? Les étrangers ayant un parent au premier degré en Israël autorisés à entrer dans le pays

Bonne nouvelle pour les Français d'Israël : Selon les nouvelles directives publiées mardi par l'Autorité de l'immigration, dès le mercredi 7 avril, les étrangers ayant un parent au premier degré en Israël pourront à nouveau entrer dans le pays.

Les conditions à remplir : avoir été vacciné ou être rétabli du coronavirus et présenter

un test PCR négatif (sauf les bébés jusqu'à 1 an). En outre, des documents attestant le lien de parentalité avec une apostille seront également exigés pour embarquer.

Les demandes doivent être soumises au ministère de la population ou directement par l'intermédiaire des ambassades.

Le prince Philip sera "très regretté en Israël" (B. Netanyahu)

Le Premier ministre israélien, Binyamin Netanyahu, a présenté vendredi ses "plus sincères condoléances" à la reine Elizabeth après le décès de son époux, le prince Philip, qui sera "très regretté en Israël". Le prince Philip est mort vendredi à l'âge de 99 ans au château de Windsor. Il avait été le premier membre de la famille royale britannique à

se rendre en Israël, en 1994, dans le cadre d'une visite privée.

Pendant ce déplacement, il avait reçu pour sa mère à titre posthume le titre de "Juste parmi les Nations" pour avoir sauvé une famille juive durant la Seconde Guerre mondiale. La princesse Alice est d'ailleurs inhumée à Jérusalem.

DESTINATION RETRAITE

— Stratégie, Engagement, Qualité —

'Il faut savoir battre en retraite, quand le boulot vous travaille.'

Vous résidez en Israël et vous avez exercé une activité salariée, ou autre, en France?

Nous sommes là pour vous conseiller et vous aider dans vos démarches

Nos services dédiés aux français

Bilan retraite | Liquidation retraite | Pension de réversion...

Appelez vite! **Nathalie +972 58-783-5753**

Israël sur la voie d'une immunité collective selon un expert ; Pfizer menace de stopper ses livraisons

Israël a peut-être atteint "une forme d'immunité collective" et peut en toute sécurité alléger des restrictions supplémentaires, a déclaré samedi l'expert Eran Segal, bio-informaticien à l'Institut des sciences Weizmann, alors que moins de 100 cas d'infection au Covid-19 sont dépistés dans le pays tous les 24h. Si ces constatations se confirment, Israël pourrait être le premier pays au monde à franchir le cap de l'immunité

collective. Le ministère de la Santé pourrait ainsi dès la semaine prochaine lever également l'obligation du port du masque en extérieur. De son côté, le géant pharmaceutique Pfizer a menacé Israël de retarder les expéditions de vaccins en raison d'un retard de paiement lié à l'impasse politique du pays, avertissant que les doses pourraient être acheminées vers d'autres pays si Israël ne réglait pas son dû.

Connaissez-vous le Bhoutan, ce petit pays qui surpassé Israël dans sa campagne de vaccination ?

Le petit pays du Bhoutan sort de l'ombre ces derniers jours grâce à sa campagne express de vaccination contre le Covid-19 lancée le 27 mars dernier. En effet, en seulement 9 jours, 61% de la population du Bhoutan a reçu une dose du vaccin AstraZeneca, soit 470.000 personnes sur un total de 770.000 !

Le royaume coincé entre la Chine et l'Inde est le premier pays à vacciner aussi rapidement une telle partie de ses habitants. Le Bhoutan a injecté le même nombre de doses, rapporté à son nombre d'habitants, qu'Israël, le pays le plus avancé au monde en matière de vaccination, en un mois et demi.



DROIT IMMOBILIER ISRAELIEN

Transactions Immobilières | Gestion Locative | Successions

Rédaction et signature
investissement locatif
Mise en ligne de la situation comptable
Assurances
Service clientèle francophone
Suivi du dossier à distance
sélection de locataires

ELI HADDAD AVOCAT ET NOTAIRE • YAIL BEN SHABBAT NISSIM AVOCAT ET NOTAIRE • AVIVIT ZEHAVI AVOCATE ET NOTAIRE • SHLOMI ABUATZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • DORIT ANTEBE AVOCATE ET NOTAIRE • SHAY ABUATZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • LIRAZ ATTIAS BEN SHABBAT AVOCATE • SAGIT KERAN AVOCATE • ARIE BRENING AVOCAT • MAAJAN ZAGUR AVOCATE • SHANI ELMALIAH AVOCATE • MYRIAM LASCAR JURISTE • AVINATAN DOUIEB JURISTE

www.elihaddad.com 87/30 Rue Atsmaut, Ashdod ISRAEL | Tel: +972 (8) 8679910 | Contact: avocats@elihaddad.com



France : La vaccination sera ouverte dès lundi à toutes les personnes de plus de 55 ans, annonce Olivier Véran

La vaccination sera ouverte dès lundi à toutes les personnes de plus de 55 ans, a annoncé le ministre français de la Santé Olivier Véran. Le ministre a par ailleurs annoncé "l'espacement des deux doses de vaccin à ARN messager de Pfizer-BioNTech et Moderna". "A compter du 14 avril, pour toutes les premières injections, nous proposerons un rappel à 42 jours au lieu de 28 actuellement. Ça va nous permettre de vacciner plus vite sans voir se réduire la protection", a-t-il détaillé. Samedi, plus de 5 769 patients atteints par le virus étaient soignés dans les services de réanimation en France. Le bilan des décès continue de grossir, à plus de 98 000 morts en cette fin de semaine.

Première visite du secrétaire américain à la Défense en Israël, le dossier iranien sur la table

Le secrétaire américain à la Défense Lloyd Austin est arrivé dimanche en Israël pour rencontrer son homologue Benny Gantz à l'occasion d'une visite de deux jours, centrée notamment sur le dossier du nucléaire iranien. Il s'agit de la première visite en Israël d'un haut responsable de la nouvelle administration Biden. Austin rencontrera également le Binyamin Netanyahu pour discuter de "priorités communes" et réaffirmer l'engagement de Washington à ce qu'Israël conserve sa supériorité militaire sur ses voisins, selon un communiqué. La visite du haut responsable américain intervient dans un contexte de tensions grandissantes entre Israël et l'Iran, après qu'"un navire commercial" iranien a été endommagé par une explosion d'origine indéterminée.

Simha Krief *Couch de vie et développement personnel*

Gestion du stress, Anxiété,

Confiance en soi, difficulté à faire son deuil, atteindre son poids santé, Peurs,

Phobie, libérer un blocage

Mesdames, vous qui recherchez bien-être et sérénité

0584400935

sand4k@gmail.com
(possibilité séance par zoom)

Israël et la Russie vont coopérer dans le domaine de la sécurité intérieure



Jérusalem et le Kremlin ont annoncé que les deux pays avaient signé un accord dans le domaine de la sécurité intérieure et allaient coopérer dans la lutte contre la criminalité violente, la criminalité financière, la lutte contre le commerce illégal d'armes et la lutte contre le terrorisme. "Il s'agit d'une avancée diplomatique importante qui permettra d'accroître la sécurité personnelle des citoyens d'Israël et de la Russie et de renforcer les liens entre les deux pays", a déclaré mercredi le ministre de la Sécurité publique, Amir Ohana, qui a vivement remercié son homologue russe Vladimir Kolokoltsev.

USA : Des Républicains appellent à réexaminer la relance de l'aide aux Palestiniens

Près d'une vingtaine de sénateurs républicains menés par Ted Cruz ont émis une pétition contre la décision de l'administration démocrate de reprendre l'aide américaine aux Palestiniens, a révélé vendredi le *Jewish Telegraphic Agency*.

Selon eux, un rapport de surveillance du gouvernement publié la semaine dernière couvrant les années 2015-2019 indique

que les responsables de l'aide n'ont pas correctement contrôlé l'acheminement des subventions.

Ils estiment que l'administration Biden doit garantir au Congrès que "l'aide nécessaire fournie aux Palestiniens est étroitement suivie pour s'assurer qu'elle profite au peuple palestinien et non à l'Autorité palestinienne au 'Hamas".

Sarcelles : Agression au couteau contre trois jeunes Juifs, le motif antisémite pas retenu

Trois jeunes juifs qui portaient une *Kippa* et sortaient de la grande synagogue de Sarcelles lors de la fête de Pessa'h ont été agressés à l'arme blanche par un homme ivre, a rapporté Le Parisien. Ils sont parvenus à prendre la fuite et n'ont pas été blessés.

Le suspect a été maîtrisé puis remis à la police. Il serait d'origine pakistanaise et âgé de 35 ans environ. Il a été placé en garde à

vue au commissariat de Sarcelles, pour être libéré 48h plus tard.

Le BNVCA a quant à lui fait part de sa stupéfaction quant au fait que le juge d'instruction n'a pas retenu le motif antisémite et a déploré la libération de l'individu en dépit du fait qu'il fasse l'objet d'un décret d'expulsion du territoire français.

L'association a annoncé déposer plainte.

Inviva recrute...

Rejoignez une société dynamique à Jérusalem !



בצלם

15 commerciaux (H/F)

- Horaires flexibles (mi/plein temps)
- Challenges et bonus hebdomadaires
- 100nis/h (Salaire moyen : fixe+comm)
- Formation et travail à distance possible

2 ass. commerciaux (H/F)

- Horaires flexibles
- 6500-8000nis/mois + primes
- Excellente élocution et aisance à l'oral
- L'expérience commerciale est un plus

1 Chef de projet (H/F)

- Plein temps
- Maitrise MS Office
- de 50 à 60nis/h
- Concevez, gérez et implémentez...

2 développeurs juniors (H/F)

- Horaires flexibles
- Nouveaux projets super-intéressants
- Coaching par des dev. séniors
- JAVA, HTML, JS

Envoyez-nous votre CV à jobs@inviva.co

inviva



Torah-Box Magazine | n°145



ACTUALITÉ

Iran : La centrale nucléaire de Natanz touchée par un acte de "terrorisme antinucléaire"



L'usine d'enrichissement d'uranium de Natanz, dans le centre de l'Iran a été visée par un acte de "terrorisme antinucléaire", selon un communiqué officiel diffusé par la télévision d'Etat iranienne. Plus tôt dans la journée, un porte-parole de l'OIEA avait indiqué qu'un incident avait eu lieu, laissant entendre qu'il pouvait s'agir d'une panne. L'Iran avait annoncé samedi la mise en service de nouvelles cascades de centrifugeuses modernisées permettant d'enrichir plus rapidement l'uranium et dont l'utilisation lui est interdite aux termes de l'accord sur le nucléaire iranien de 2015.

Israël : le président désigne Netanyahu pour former le prochain gouvernement, les chances d'avoir la majorité sont minces

Le président israélien Réouven Rivlin a annoncé mardi avoir choisi Binyamin Netanyahu pour tenter de former le prochain gouvernement, au lendemain de consultations ayant placé en favori le Premier ministre. 52 membres de la Knesset ont recommandé lundi M. Netanyahu auprès de Rivlin pour réunir une coalition, tandis que 45 députés souhaitaient voir Yaïr Lapid, chef du parti anti-religieux Yech 'Atid, chargé de cette mission. Bibi Netanyahu dispose désormais de 28 jours pour tenter de constituer une coalition pouvant gagner le soutien de la majorité à la Knesset alors que les chances de parvenir à former une coalition semblent minces.

OXYGEN°
CONFORT - ÉCONOMIE & SANTÉ

RESPIREZ L'ESPRIT TRANQUILLE
INSTALLATION - DÉPANNAGE - MAINTENANCE

CLIMATISATION CHAUFFAGE

GARANTIE 3 ans
Meilleur prix GARANTI

oxygenegroups@gmail.com
Téléphone : 050-710-1803 / 02-674-5869
Déplacement dans tout Israël

FORFAIT ENTRETIEN CLIMATISATION
À PARTIR DE 39 ₪ / MOIS

DANIKIN TADIRAN Mitsubishi SAMSUNG LG ARDOUR Family

Pessa'h : Des milliers de personnes au Mur des Lamentations pour la "bénédiction des Kohanim"

Des milliers de personnes se sont réunies le lundi de la semaine de Pessa'h devant le *Kotel Hama'aravi* de Jérusalem pour la traditionnelle *Birkat HaKohanim*. Ce rassemblement a été rendu possible suite à la chute vertigineuse des taux de contaminations au Covid-19 dans le pays. Il s'agit d'une première après une année marquée par le coronavirus, au cours de laquelle les prières étaient autorisées, mais en nombre très restreint. Enveloppés dans leur châle de prière blanc, les *Kohanim* ont récité des paroles tirées de la Torah en levant les bras. Depuis le début des années 1970, la bénédiction des *Kohanim* se tient deux fois par an sur ce site, pour *Pessa'h* et pour *Souccot*.

Après l'intervention d'Aryé Derhy, pas de restrictions pour le pèlerinage de Lag Ba'omèr, selon le ministre Ohana

Le plan soumis par le ministre de l'Intérieur israélien Aryé Derhy au ministre de la Sécurité intérieure 'Amir Ohana visant à permettre le pèlerinage annuel de *Lag Ba'omèr* sur le tombeau de Rabbi Chim'on Bar Yo'hay à Méron (nord d'Israël) - événement qui attire chaque année des centaines de milliers de fidèles - a finalement été approuvé samedi soir. "Il s'agit d'une célébration extrêmement importante pour des millions de Juifs à travers le monde", a souligné le

ministre Derhy, ajoutant qu'une décision visant à empêcher les prières en ce jour aurait pour effet d'"entamer sérieusement la confiance du public".

La population religieuse avait vivement protesté la semaine passée en apprenant que le pèlerinage annuel serait drastiquement réduit, alors que les manifestations et les rassemblements sportifs ne sont touchés par presqu'aucune restriction.

Le Soudan abroge une loi vieille de 63 ans soutenant le boycott d'Israël

Le conseil des ministres soudanais a approuvé mardi un projet de loi visant à abroger le boycott d'Israël en vigueur depuis 63 ans, après avoir accepté de normaliser ses relations diplomatiques avec le pays fin 2020. Suite au processus de normalisation

avec Israël, le Soudan avait examiné l'abrogation de la loi de 1958 qui interdisait aux Soudanais de se rendre en Israël, de faire du commerce avec Jérusalem, d'importer des produits israéliens ou encore de maintenir des contacts avec des entités israéliennes.

Elyssia Boukobza

The advertisement features a large image of two men, Noam Abiton and Michael Abitbol, performing on stage. Noam is in the foreground, smiling and pointing upwards, while Michael is behind him, also smiling and gesturing. The background is a vibrant, colorful stage set. Text on the left side reads "OFFREZ UN SOUVENIR INOUBLIABLE A VOTRE FILS POUR SA BAR MITSVA". Text on the right side reads "LES MEILLEURS DJ D'ISRAËL SHOW SON ET LUMIÈRES | FORMULES ADAPTÉES À TOUT BUDGET". At the bottom, there is contact information: "CONTACTEZ-NOUS AU 055 680 07 66" and social media links for "f MICHAELABITBOL26" and "JM".





Torah-Box Music

Chouette, il y a de la musique permise pendant le 'Omer!'

C'est sur Torah-Box Music, + de 500 titres acapella

www.torah-box.com/music

Vous trouvez dur de ne pas écouter de musique pendant le 'Omer ? Pas d'inquiétude, sur Torah-Box Music vous pouvez écouter plus de 500 titres permis.

Depuis le 28 mars au soir, nous sommes rentrés dans la période du 'Omer. Une des interdictions liée à cette période concerne le fait d'écouter de la musique avec instrument. Il est en revanche tout à fait permis d'écouter de la musique acapella (sans instrument).

Rendez-vous sur Torah-Box Music www.torah-box.com/music et découvrez plus de 500 titres permis pendant le 'Omer, dont 5 playlist que nous avons préparées spécialement pour vous !

LITIGE FINANCIER ?

Torah-Box

Pourquoi se diriger d'abord vers un Beth Din ?

Vous rencontrez un litige financier avec un autre juif et malgré tous vos efforts, vous n'arrivez pas à le résoudre ? Passer devant un Beth Din est une obligation de la Halakha. Le Beth-Din est un tribunal religieux où l'on doit se rendre en premier ressort en cas de litige, lors d'un différend avec un juif, de façon à ce que le droit soit rendu en conformité avec la Torah - ce qui n'est pas le cas d'un tribunal laïc.

Si vous habitez en Israël, Torah-Box vous accompagne dans cette démarche et vous invite à prendre contact avec le Beth Din "Maguid Téchouva".

Plus d'info sur
www.torah-box.com/beth-din/mamonot

L'ADMOUR DE OUNGVAR

Il m'a impressionné

Plus de 4000 d'entre vous ont déjà été en contact avec l'Admour de Oungvar et vos nombreux témoignages nous encouragent à intensifier nos actions afin que le plus grand nombre puisse bénéficier de ces conseils et de ces bénédicitions.

Vous aussi, vivez cette expérience hors du commun.

N'hésitez plus et prenez dès maintenant rendez-vous avec l'Admour sur www.torah-box.com/admour.

L'Admour de Oungvar est un descendant direct du 'Hatam Sofer et de Rabbi Akiva Eiger. Il bénéficie de l'approbation des plus grands maîtres de notre génération dont Rabbi 'Haim Kanievsky.



Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

Tazria'-Métsora' : La lèpre sur nos maisons, une stratégie d'Hachem

Si la personne n'avait pas commis cette faute, Hachem lui aurait octroyé l'argent mérité d'une autre manière, plus agréable. Et si elle n'était pas digne de trouver les trésors cachés des Amorréens, alors pourquoi la Tsara'at sur ses murs lui permit-elle de les trouver ?



La Paracha de Métsora énumère les diverses formes de la *Tsara'at*, la lèpre. Après avoir évoqué celle qui touche le corps, la Torah parle de lèpre qui peut apparaître sur les habitations ; les versets décrivent le processus pénible de purification. Il fallait entre autres sortir toutes les possessions du domicile, pour éviter qu'elles ne soient contaminées, et retirer les pierres de mur touchées.

Récompense ou punition ?

Nos Sages proposent deux explications apparemment contradictoires concernant la raison de l'apparition de la *Tsara'at* sur la maison de l'individu. Rachi (sur 14, 34)

rapporte le *Midrach* selon lequel les Amorréens avaient caché, quand ils vivaient en Canaan, leurs objets précieux dans les murs des maisons, afin que les *Bné Israël* ne puissent en profiter. Les Juifs n'avaient logiquement aucun moyen de pouvoir trouver ces trésors. C'est pourquoi Hachem plaça les points de lèpre sur les parties de cloisons, afin que ces pierres soient retirées et que la fortune soit dévoilée. Cette explication suppose que la *Tsara'at* sur les habitations n'était pas une sanction, mais un moyen d'enrichir le peuple juif.

D'autre part, la *Guémara* ('Arakhin 16a) énonce explicitement que la lèpre sur les murs était une



punitioп de la faute de *Tsarout 'Ayin* (l'avarice). La *Guémara* (*Yoma* 11b) donne l'exemple d'une personne qui, ne voulant pas prêter ses biens aux autres, nia les posséder. Par la suite, sa maison fut touchée par la lèpre et il dut tout mettre à l'extérieur. Tout le monde put alors voir qu'il possédait en réalité ces biens. Ces textes indiquent clairement que la lèpre sur les maisons venait condamner certaines fautes.

Comment résoudre cette contradiction ? D'après l'avis rapporté par Rachi, s'ils méritaient le trésor en récompense, pourquoi devaient-ils souffrir des difficultés causées par la lèpre ? Et selon les *Guémaret* rapportées, s'ils méritaient d'être punis, pourquoi en tiraient-ils un bénéfice, celui de trouver les trésors cachés à l'intérieur de leurs murs ? !

Les deux aspects de la Providence

Rav Moché Feinstein répond en expliquant que la personne méritait certainement les deux : la punition ainsi que le profit qui résultait de cette affliction. Si elle n'avait pas commis cette faute, Hachem lui aurait octroyé l'argent mérité d'une autre manière, plus agréable. Et si elle n'était pas digne de trouver les trésors cachés des Amorréens, alors pourquoi la *Tsara'at* sur ses murs lui permit-elle de les trouver ? Ainsi la personne dont la maison était touchée par la lèpre et qui découvrait de grandes richesses cachées dans les murs devait considérer les deux aspects de la Providence. D'une part, elle devait se réjouir du bienfait d'Hachem, mais elle devait en même temps faire *Téchouva* et ne pas se laisser distraire par cette bonne nouvelle.

Ajoutons que la nature de la récompense est liée à la faute commise. L'individu coupable de mesquinerie eut recours à des tactiques malhonnêtes pour protéger sa richesse. Son erreur fut de vouloir conserver sa propriété en se fiant aux lois de la nature et au bon sens (qui veut que la *Tsédaka* ou le fait de prêter un objet entraîne une diminution des biens).

Par conséquent, il est puni en souffrant d'une perte financière (le dommage engendré sur

son domicile) et d'une grande gêne quand tout le monde saura qu'il s'agit d'un homme avare.

Par ailleurs, le fait de trouver le trésor caché lui enseigne également une leçon concernant son attitude erronée. Il pensait devoir avoir recours à des méthodes sournoises pour s'enrichir, mais la Torah montre qu'Hachem peut prodiguer à l'homme des richesses de diverses façons. Ainsi, cette personne trouvera de l'argent à l'endroit le plus improbable – à l'intérieur des murs de sa propre maison !

Tout en retirant un avantage, elle apprend qu'elle ne doit pas dépenser trop d'énergie à acquérir des biens, mais plutôt reconnaître qu'Hachem peut lui fournir tout ce dont elle a besoin.

Des trésors dans les murs

Deux enseignements importants peuvent être tirés du développement ci-dessus. Tout d'abord, nous voyons qu'Hachem peut, dans Sa sagesse infinie, récompenser et "sanctionner" quelqu'un simultanément. Le fait d'infliger une punition, d'après la Torah, ne consiste pas à causer une souffrance sans raison. Les "punitions" divines sont des "stratégies" par lesquelles Hachem communique avec nous et nous exhorte, de manière allusive, à changer de comportement.

Ainsi, même quand nous apprenons de bonnes nouvelles, sachons discerner les aspects négatifs qui s'y cachent et demandons-nous s'il n'y a pas de message sous-jacent à la récompense, comme ce fut le cas avec la *Tsara'at*.

Autre message, la *Tsara'at* sur les murs nous montre que trop de *Hichtadlout* (efforts personnels) investis dans la matérialité est inutile. C'est d'autant plus le cas quand on adopte un comportement avare ou malhonnête.

Il nous faut réaliser que Hachem peut nous procurer tout ce dont on a besoin, de la façon la plus originale, même en nous faisant découvrir des trésors dans les murs de nos maisons !

Rav Yehonathan Gefen



SHABA TIK

N°217

Feuillet parents-enfants pour Chabbath

édité par Torah-Box.com

Tazria' - M'tsora'

1

JEU PAR ÉQUIPE

Formez deux équipes qui s'affronteront au cours des jeux de cette page !

A IDENTIFICATION DES ÉQUIPES

2 points pour le slogan le plus sympa



B QUIZZ

Chaque équipe choisit un nombre entre 1 et 12 et répond à la question pour marquer des points.

- 1 Dans un endroit chevelu ou velu (le cuir chevelu ou la barbe par exemple), quelle couleur indique l'impureté « Touma » ? (2 tentatives de réponse permises.) **2 points★★**
 - > Jaune.
 - 2 La Guemara (Guitine 57a) rapporte un minhag particulier des habitants de Bétar qu'ils faisaient après une naissance. Lequel ? **2 points★★**
 - A. Ils plantaient des cèdres
 - B. Ils repeignaient leur maison
 - C. Ils offraient un Kidouch
 - 3 Ne dites que le début de la question : De quelle couleur était la... (... Tsaraat ?) **2 points★★**
 - > Blanche
 - 4 Sur l'air de Pirouette Cacahuète, inventez une chanson sur une personne qui a dit du Lachon Hara et qui a eu la Tsaraat. **2 points★★**
 - 5 Question aux initiales : Pour quelle F était-on puni de T ? (Pour quelle Faute était-on puni de Tsaraat ?) **2 points★★**
 - > Le lachone Hara
 - 6 Question en langue étrangère : Quella Perssonna declarata si oune
- affectionne della puella esta della Tsaraat ? (Qui déclare si une affection de la peau est de la Tsaraat ?) **2 points★★**
- > Le Cohen
- 7 A quoi était astreinte la personne atteinte du corona... euh de la Tsaraat ? **2 points★★**
- > Au confinement
- 8 Chantez un chant de Chabbat.
- 9 Citez 5 noms de villes qui commencent par un M. **2 points★★**
- 10 Qui ne suis-je pas ? "Café carotte vient" **2 points★★**
- > Techouva : "thé - chou - va"
- 11 Racontez l'histoire de 2 personnes qui disent du Lachone Hara et qui s'aperçoivent au fur et à mesure que des boutons poussent dans leur maison, puis sur leurs vêtements, puis sur leur corps...(1 à 3 points selon votre appréciation.)
- 12 A quoi vous fait penser le mot "Cohen" ? (1 proposition par membre de l'équipe, et 1 point par mot de la liste ci-dessous)
- > Aaron, Gadol, Prêtre, Levi, Vêtements, Sacrifices.

C 'HAZAN ACADEMIE

- Chaque chef d'équipe désigne 2 candidats qui vont les représenter dans un concours de chant.

Après les prestations des 4 participants, les convives votent pour désigner les meilleurs chanteurs.
Le 1^{er} remporte 5 points, le 2^{ème}, 3 points et le 3^{ème}, 1 point.

D RAV ACADEMIE

- Chaque chef d'équipe désigne 2 candidats qui vont les représenter dans un concours de divré Torah.

Après les prestations des 4 participants, les convives votent pour désigner les meilleurs divré Torah.
Le 1^{er} remporte 5 points, le 2^{ème}, 3 points et le 3^{ème}, 1 point.



Parmi les sacrifices apportés lors de la cérémonie de purification, le Cohen est tenu d'offrir deux oiseaux. Pourquoi ?

Rachi explique que la Torah choisit justement des oiseaux parce qu'ils pépient tout le temps. La Tsaraat est généralement engendrée par le Lachon Hara, la médisance, qui nécessite la plupart du temps une certaine dose de bavardage.

Rav Yerou'ham Leibovitz note ici l'une des causes principales du Lachon Hara. Tout comme les oiseaux, les êtres humains

peuvent tendre à pépier sans cesse, à discuter sans réfléchir. Si on s'interrogeait davantage sur la conséquence de ses paroles, on éviterait bien des peines. Avant de de parler il[Y. E. G.1] faut impérativement se poser la question : « Pourquoi dois-je dire cela ? Est-ce que cela risque de faire du mal à quelqu'un ? Ai-je le droit d'en parler ? ».

Aujourd'hui, la Tsaraat n'existe plus, mais la faute est toujours aussi grave. Et n'oublions pas qu'une mauvaise parole blesse toujours autant. Alors pesons nos mots...

A QU'AVEZ-VOUS COMPRIS ?

1. Que faire pour éviter de dire des paroles blessantes ?

- A. Ne plus jamais parler
- B. Réfléchir avant de parler (bonne réponse)
- C. Prévenir avant chaque phrase qu'on risque d'être vexant, et laisser notre entourage faire le tri.

gənəpəy <

2. Qu'est-ce qui peut nous amener à parler trop spontanément ?

- > un manque de maturité, de mise à la place de l'autre, une très grosse fatigue...

3. On dit qu'une parole peut blesser plus qu'un coup. Pourquoi ?

- > parce que ça reste, on s'en souvient, on perd de la confiance en soi ; si on a dit du mal de nous, les autres peuvent nous voir différemment pour toujours...

B POUR S'AMUSER

- Quand on nous fait des remarques, on a souvent envie de répondre. Pour chacune des remarques suivantes, dites ce que vous auriez répondu s'il ne fallait pas se retenir, et dites à combien de fois pourquoi il vaut mieux se retenir.
 - Va te brosser les dents !
 - Tu es vraiment bête !
 - Sors d'ici, tu es insupportable.

C POUR RÉFLÉCHIR

• 1. Quels risques encourre-t-on quand on ne fait pas attention à ce qu'on dit ?

- > on peut vexer, ternir une réputation, créer de la discorde...

• 2. On dit que le 'Hafets 'Hayim parlait beaucoup. Pourtant, il ne disait jamais de Lachon Hara. De quoi pouvait-il bien parler ?

- > dire des paroles de Torah, faire des compliments, aider son prochain...



SHA BA TIK

3

JEU FAMILIAL

En page 4 de ce feuillet se trouve un groupe de pingouins. Votre mission est de démasquer le Pingouin de notre Chabbath. Pour cela vous devez jouer aux jeux de cette page, amasser des points, et à chaque fois que vous accumulez 4 nouveaux points, vous recevezz un indice qui vous permettra de découvrir qui est le Pingouin de Chabbath. Tous les convives jouent ensemble dans la même équipe.

A

LE TEXTE À TROUS

1 point par trou comblé

Si quelqu'un présente des symptômes de Tsaraat, cette maladie de la _____ (*peau*) attrapée à l'époque pour certaines Avérot, il devra se faire examiner par _____ (*un Cohen*). En effet, seul un Cohen sait identifier la Tsaraat.

Si ce dernier tranche qu'il s'agit bien de Tsaraat, tout un processus est mis en place. A un moment donné, si les symptômes persistent, l'individu sera contraint d'aller vivre _____ (*hors du campement*), en portant des vêtements _____ (déchirés) et en criant _____ (*« Impur ! Impur ! »*), pour rappeler aux autres de ne pas le _____ (*toucher*).

Seul un Cohen pourra le déclarer apte à revenir au campement, après au moins _____ (*sept jours*), et l'individu devra alors suivre une cérémonie de purification. Durant le premier et le dernier jour de cette cérémonie, qui en durera _____ (*huit*), des sacrifices seront apportés, dont deux _____ (*oiseaux*). Le Metsora sera finalement déclaré pur, et fera de nouveau partie intégrante du _____ (*Klal Israël*).

Notons que tant qu'il a la Tsaraat, l'individu ne pourra entrer dans le _____ (*Michkan*).

B

AVEZ-VOUS BIEN ÉCOUTÉ ?

1 point par bonne réponse

- Que fait-on quand on a des symptômes de Tsaraat ?
 > on se fait examiner par un Cohen
- Où va-t-on si les symptômes persistent ?
 > hors du campement
- Que fait le Metsora hors du campement ?
 > il porte des habits déchirés et crie « Impur ! Impur ! »
- Combien de temps dure la cérémonie de purification ?
 > 8 jours

C

QUIZ À L'ENVERS

1 point par bonne réponse

On vous donne la réponse, retrouvez la question !

Au moins sept jours

> Combien de temps le Metsora passe-t-il hors du campement ?

Deux oiseaux

> Qu'apporte-t-on comme sacrifice entre autres ?

Le Metsora sera déclaré pur, et fera de nouveau partie intégrante du Klal Israël.

> Que se passe-t-il après la cérémonie de purification ?

D

VRAI-FAUX

1 point par bonne réponse

- On peut entrer dans le Michkan quand on est Metsora.
 > faux
- La Tsaraat peut être soignée par un docteur.
 > faux
- Il est interdit de toucher un Metsora.
 > vrai

E

INDICES ET RÉPONSE

Voici les indices à donner aux enfants à chaque fois qu'ils ont cumulé 6 nouveaux points :

- 1^{er} indice : Il n'a pas sombréro.
- 2^{ème} indice : Il joue des maracas.
- 3^{ème} indice : Il a un voisin bleu en latéral.
- 4^{ème} indice : Il est vert.

Réponse :
 Le pingouin de Chabbath,
 c'est Oulaoula



4

QUI EST LE PINGOUIN DE CHABBATH ?

Pour jouer ce jeu, reportez-vous aux instructions en haut de la page 3.



Iceberg



Gla Gla



Celcius



Stalactite



Chéleg



Freezy



Pimpin



Wizzz



Zig zag



Motek



Chouchou



Chovav



Toudoux



Toufou



Réglisse



Pimpon

Envoyez-nous vos commentaires sur www.torah-box.com/shabatik

Shabatik est une publication hebdomadaire éditée par l'association Torah-Box

Textes : Chlomo Kessous et Yael Allouche | Responsable : Rav Michael Allouche



La compassion exemplaire du 'Hazon Ich et du Rav de Poniewicz

Le Rav Yossef Chlomo Cahanman était le Rav de Poniewicz en Lituanie, puis le Roch Yéchiva de Poniewicz à Bné Brak. Le Rav, qui avait tout perdu pendant la Shoah, ne baissa pas les bras et, après avoir réussi à fuir en compagnie de son fils vers Israël, il fonda la Yéchiva au nom de la localité lituanienne anéantie.



L'histoire suivante fut relatée par le Rav Chouchan.

"A la fin de la Shoah, le Rav Cahanman créa une structure pour enfants orphelins rescapés appelée Baté Avot, où il pourvoyait à tous leurs besoins", relate le Rav Chouchan. "Un an et demi plus tard, il créa la Yéchiva. En 1949, 5 ans après l'ouverture de la Yéchiva, il y avait déjà 90 enfants à Baté Avot, et 120 élèves à la Yéchiva."

A la même époque sévissait une grande crise économique et le Rav Cahanman avait des difficultés à payer ses fournisseurs. Son fils unique, Rav Avraham, s'adressa à lui : "Papa, nous devons prendre une décision. Que préfères-tu ? La Yéchiva ou l'orphelinat ? Il est impossible de garder les deux, au risque qu'ils s'écroulent tous deux, que Dieu préserve..."

Le 'Hafets Haïm : "Sans Torah, point de 'Hessed !"

Le Rav Chouchan cite la réponse du Rav Cahanman : "Avreimele, après la Shoah, lorsque toute la Torah d'Europe partit en fumée, il était très important pour moi de construire une Yéchiva. Mais le 'Hafets Haïm, qui était

mon maître et Rav et connaissait mes rêves, ma vision, m'avait dit : 'Sache-le, la Torah sans 'Hessed ne se maintiendra pas. Tu veux ouvrir une Yéchiva ? Commence d'abord par ouvrir un organisme de 'Hessed !'"

Le Rav de Poniewicz poursuivit : "Nos Sages nous enseignent que l'on commence et on finit par le 'Hessed. Je me dois de créer d'autres Yéchivot, mais si je ferme l'orphelinat, un lieu qui offre un foyer chaleureux à des rescapés, je bloque aussi le mérite de l'existence de la Yéchiva."

Le Rav Chouchan relate à ce propos une histoire magnifique. "En 1948, un enfant de 10 ans rescapé de la Shoah, qui avait perdu ses parents à Auschwitz, arriva à l'orphelinat. Une tante âgée avait réussi à veiller sur lui et l'y avait accompagné."

"Mme Munk, la directrice, l'avait accueilli avec amour et compassion. Il était introverti et fermé. Elle lui avait apporté des draps, des couvertures, un oreiller et un pyjama neuf. L'enfant prit son premier repas en silence, et cacha dans sa poche des tranches de pain ;



il vivait encore sous la terreur des camps... Ensuite, il alla se coucher habillé, sans se doucher.

Mme Munk vit tout et ne fit pas la moindre remarque. Le lendemain, elle s'adressa gentiment à lui : 'Moti, viens te doucher, je t'ai préparé aussi un pyjama neuf', mais l'enfant refusa. Il alla à nouveau se coucher avec ses vêtements sales et ses chaussures pleines de boue...

"Deux jours s'écoulèrent, et il devenait intolérable de continuer ainsi. Devant le refus obstiné de l'enfant, on fit venir le Rav Grandwitz, le psychologue de l'orphelinat. Il tenta d'amadouer l'enfant, mais en vain."

"Je n'ai jamais menti. Je vais te garder tes vêtements"

"Mme Munk vit qu'elle n'avait plus le choix et fit appel au Rav de Poniewicz, qui était le 'papa' des petits orphelins. Son amour et son attention à leur égard était sans bornes.

Le Rav dit à l'enfant : 'Mon cher Moti, pourquoi ne te douches-tu pas ?' Devant le silence de l'enfant, le Rav décida de se rendre chez... le 'Hazon Ich en personne ! C'est ainsi qu'une délégation entière - Mme Munk, le Rav de Poniewicz, Rav Grandwitz et le jeune Moti - se rendit au domicile du 'Hazon Ich, qui habitait à proximité de l'internat.

"*Kvod Harav*, dit-le Rav au 'Hazon Ich, nous avons un nouvel élève, notre cher Moti. Depuis qu'il est arrivé chez nous, il refuse de se laver. Il fait si chaud ici..."

Le 'Hazon Ich s'adressa affectueusement à l'enfant : "Mordékhai, pourquoi ne veux-tu pas te doucher ?" Et soudain, comme si toutes ses défenses étaient tombées, l'enfant répondit courroucé : "Je ne me déshabillerai pas ! A chaque fois que je me suis déshabillé, on m'a pris mes habits et on m'a laissé avec un pyjama rayé. A Bergen-Belsen, à Auschwitz, on m'a toujours volé mes vêtements. Si je n'ai pas de parents pour me garder mes vêtements, je ne me déshabille pas !"

"Toutes les personnes présentes étaient sous le choc", poursuit le Rav Chouchan. "Le Rav de Poniewicz, très sensible, sortit et fondit en larmes."

"Le 'Hazon Ich dit à l'enfant : 'Ne t'inquiète pas, Mme Munk te gardera les habits.' L'enfant répondit avec amertume : 'Je ne la crois pas.' 'Le Rav Grandwitz veillera sur tes vêtements', poursuivit le 'Hazon Ich. Même réponse. 'Alors le Rav de Poniewicz ?' tenta encore le 'Hazon Ich. Mais l'enfant persista dans son refus."

"Le 'Hazon Ich déclara alors : 'Tu sais quoi ? Je vais moi-même te garder les vêtements !' L'enfant observa avec méfiance ce pilier de la Torah. 'Vraiment, Rav ?' 'Oui', répondit le 'Hazon Ich. 'Je n'ai jamais menti. Je vais garder tes vêtements.' Et l'enfant de répondre : 'Dans ce cas... j'accepte.'"

"Lorsque l'enfant sortit accompagné de Mme Munk, le 'Hazon Ich retira sa veste, remonta ses manches, prit un baquet rempli d'eau et, en compagnie du Rav de Poniewicz, fit tremper les habits sales. L'eau se teinta rapidement en noir... Le Rav Grandwitz tenta d'empêcher les vénérables Rabbanim d'accomplir cette tâche et proposa de les remplacer, mais ceux-ci refusèrent : 'Pas du tout ! C'est notre Mitsva !'

Le Rav de Poniewicz frotta les habits avec du savon, le 'Hazon Ich frotta aussi les manches, et les larmes des deux hommes coulaient dans l'eau..."

Une demi-heure plus tard, l'enfant se présenta douché et en pyjama. 'Où sont mes vêtements ?', s'enquit-il. Le 'Hazon Ich répondit sereinement : 'Voilà Mordékhai, la chemise, le Tsitsit et le pantalon... Nous te les lavons. Cette nuit, tu restes dormir ici!'"

"Aujourd'hui, cet enfant est un vénérable Avrekh. Il a 11 enfants et grâce à Dieu, il marie ses petits-enfants ! Et toute cette génération est née grâce au mérite de cet institut de 'Hessed fondé par le Rav de Poniewicz, assisté par le 'Hazon Ich.'"

Equipe Torah-Box



1. Emménager ou repeindre une maison pendant le 'Omèr, possible ?

> Oui, Il est permis d'emménager dans une nouvelle maison, de la peindre et même de la décorer (*Yé'havé Da'at* 3,30).

2. Mettre des fleurs fermées dans l'eau, Chabbath, permis ?

> Non, c'est interdit. Et dans le cas où on les a ôtées de l'eau pour les sentir, on ne pourra pas les y remettre. Mais si les fleurs sont déjà ouvertes, il est permis de les placer dans un vase rempli d'eau. Néanmoins, celui qui s'en abstient méritera la bénédiction (*Yé'havé Da'at* II chap. 53).

2. Caresser mon animal le Chabbath, permis ?

> Non, les animaux sont "Mouktsé". Durant Chabbath et les fêtes, on ne les touchera pour aucune raison (*Choul'han 'Aroukh, Chabbath*, 308-39).

Les lois du langage

Prenons le cas d'un client qui achète une marchandise et qui s'aperçoit qu'il a été trompé.

Le 'Hafets 'Hayim nous enseigne que si, d'après la législation de la Torah, l'acheteur n'a aucun moyen d'annuler la vente ou de recevoir un dédommagement équivalent à la perte subie, il est interdit de révéler cette information à un acheteur potentiel même s'il la réclame.



Hiloula du jour

Ce dimanche 6 Iyar 5781 (18/04/2021) tombe la *Hiloula* du Rav Lévi Ben Guerchon, connu comme le Ralbag qui vécut au 14^{ème} siècle.

Grand érudit en Torah qui vivait en Provence, il est célèbre pour son commentaire biblique qui comprend de nombreuses leçons éthiques.

Le Ralbag était également compétent en philosophie, en astronomie et en mathématiques et a écrit de nombreux ouvrages et traités sur ces sujets.

N'oubliez pas d'allumer une bougie en son honneur afin qu'il prie pour vous !



Une perle sur la Paracha

La *Paracha de Métsora'* traite de la lèpre qui vient toucher celui qui profère du *Lachon Hara'*. Or le mot "*Hametsora'*" ("le lépreux") a la même valeur numérique que le mot "*Guéout*", qui signifie "orgueil".

Ceci pour nous enseigner que c'est l'orgueil de l'homme qui attire sur lui les pires plaies.

Comment guérir ? Il suffit de s'habituer au "*Chéfel*" (l'humilité) qui a la même valeur numérique que le mot "*Bézot*" ("Ceci est la règle...") qui ouvre notre *Paracha* (*Bné Chlomo*).



"Jewish time" : et si nous devenions ponctuels ?

La conscience du temps est au cœur de notre humanité et relève de la liberté. Faire preuve de désinvolture à ce niveau, ce n'est pas seulement le "jewish time", c'est l'antithèse de la notion juive de temps...



De manière générale, le loto et autres tirages au sort suscitent une grande frénésie. Tous se demandent ce qu'ils feraient avec l'argent gagné. Si l'argent est sans conteste une précieuse ressource, il existe une denrée encore plus précieuse que nous gaspillons trop souvent.

Si quelqu'un manque d'argent, il peut tenter de travailler plus pour en obtenir davantage. Mais quand il s'agit de temps, nous ne pouvons rien faire pour en gagner plus. Peu importe qui nous sommes intelligent ou stupide, jeune ou vieux, riche ou pauvre, nous disposons tous de 24h par jour. Il n'y a rien que nous puissions faire pour augmenter le temps qui nous est imparti. Une fois passé, il ne peut plus être récupéré. Une fois gaspillé, il ne peut pas être ratrapé.

Nous ne pouvons pas contrôler le temps ; il progresse à un rythme régulier, entièrement indépendant de notre volonté ou de notre manipulation.

Et pourtant, malgré cela, nous avons tendance à agir envers lui avec désinvolture, à le gaspiller, voire à le tuer.

"Urban Dictionary", un site Web dédié aux expressions et idiomes modernes, définit l'expression anglaise argotique "jewish time" comme suit :

"Expression issue de la culture juive qui est souvent souple quant à la ponctualité. Pas parfaitement à l'heure mais sans conséquence

grave. Ainsi, il est inutile d'être exactement à l'heure et un léger retard est acceptable. Exemple : si un événement doit avoir lieu à '14h heure juive', il peut avoir lieu à 14h05, 14h12, 14h15 ou même 14h35 sans que cela ne choque."

Sic !

Le temps de la liberté

On peut se demander comment, historiquement ou sociologiquement parlant, "jewish time" est devenu synonyme de "être en retard". Quoi qu'il en soit, reconnaissiez que c'est malheureux. Le juif devrait être au contraire animé d'une conscience aiguë de la valeur du temps.

Nos vies sont rythmées par des Mitsvot, dont beaucoup dépendent du temps. La toute première Mitsva de la Torah que nous avons reçue en tant que peuple est de valoriser le temps. "Ce mois sera pour vous le premier des mois ; ce sera pour vous le premier des mois de l'année." Avec ce commandement vient le privilège et la responsabilité de fixer le calendrier et les fêtes juives.

Esclave en Égypte, notre peuple n'avait aucune maîtrise du temps ni de son propre destin. C'est précisément à ce moment, lorsque le peuple juif est sur le point d'atteindre la liberté, explique le Sforno, que nous est octroyé le commandement lié au temps. Au cœur de la liberté, se trouve la capacité d'être les arbitres de notre temps. La liberté et le temps sont intimement liés. Le Rav

Soloveitchik considérait la liberté de contrôler le temps comme la définition même d'un être humain et l'essence même de la conscience.

Faire preuve de désinvolture à ce niveau, ce n'est pas seulement le "jewish time", c'est l'antithèse de la notion juive de temps ! Perdre du temps, le *Bitoul Zman* ou pire, "tuer le temps" revient à gâcher des possibilités et du potentiel.

5 min d'avance

Dans un article fantastique de *Forbes*, "5 minutes en avance, c'est être à l'heure, être à l'heure c'est être en retard, et le retard est inacceptable" ("5 Minutes Early Is On Time; On Time Is Late; Late Is Unacceptable"), Brent Beshore montre à quel point il est irrespectueux, inefficace et égocentrique d'être en retard. Il écrit entre autres :

"Etre à l'heure, c'est respecter. Cela signifie valoriser et apprécier l'autre. Si vous ne respectez pas les participants à la réunion, pourquoi les rencontrez-vous ? Le fait d'être en retard témoigne d'un manque de considération pour la vie des autres. Lorsque vous n'êtes pas ponctuel, votre crédibilité à la trajectoire d'un gros sac de plomb. Si vous ne respectez pas les horaires, comment vous faire confiance sur d'autres questions ?

Imaginons un scénario où 5 personnes ont une réunion à 14h. Votre retard de 10 minutes vient de faire perdre un total de 40 minutes de temps à ces 4 personnes. Disons que l'organisation facture 200 dollars de l'heure. Êtes-vous prêt à payer la facture de 133 dollars ?

On considère souvent que le retard est l'apanage des gens occupés et importants

mais c'est faux. Avoir un emploi du temps perpétuellement chargé signifie tout simplement que vous avez des difficultés à dire non et à gérer vos priorités."

A méditer.

Une vie sereine !

Beshore conclut : "Etre ponctuel ne signifie pas être stressé. En fait, c'est tout le contraire. Imaginez à quel point votre vie serait sereine si chacun faisait ce qu'il a dit qu'il ferait au moment où il a dit qu'il le ferait ! Mais déjà, commençons par nous-mêmes : rappelons-nous que 5 minutes en avance, c'est être à l'heure. Etre à l'heure, c'est être en retard. Et que le retard est inacceptable !

Bien sûr, il peut y avoir des imprévus ou des urgences. Mais la question est de savoir : le retard est-il chez nous une exception ou la règle ?"

Imaginez combien de temps serait économisé et combien de bien pourrait être fait si notre Chabbath rentrait en avance, si nos cours commençaient à l'heure et si nous étions toujours fidèles à notre parole lorsque nous rencontrions un ami ou assistions à une réunion.

Bien que nous ne puissions ni augmenter ni diminuer le temps qui nous est imparti, nous pouvons en revanche en tirer le meilleur parti et valoriser chaque instant. En apprenant à gérer ce bien le plus précieux, nous aurons en fait gagné beaucoup plus qu'une simple somme au loto !

Rabbi Efraïm Goldberg

Dépression - Conflits parentaux - Solitude - Négligence - Harcèlement - Violence - Dépendance etc...



Une équipe de Thérapeutes & Coachs à votre écoute du matin au soir
de manière confidentielle et anonyme.



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/ecoute



Histoire vécue : Robe de mariée et mère toxique...

Je voudrais vous raconter mon histoire. Elle est douloureuse mais pas d'inquiétude, elle finit bien. Beaucoup de personnes se reconnaîtront dans mon parcours. J'ai décidé de le raconter pour les aider et qu'elles sachent que "d'autres sont passées par là".

J'ai une mère toxique.

Une maman pas comme les autres

Les psychologues ont tout un vocabulaire pour les définir, analyser leur comportement, donner des conseils (dont l'un est de s'enfuir) mais lorsque c'est une mère et que l'on est enfant, avouez que ce n'est pas si simple !

Comme j'étais une enfant modèle et docile, sa rigidité, ses manipulations, ses intimidations trouvèrent un terrain facile et fertile.

Je pensais qu'elle m'aimait et je faisais des efforts pour lui plaire, mais en grandissant j'ai compris que son amour était conditionnel et que j'étais enfermée dans une cage dorée de laquelle je n'avais pas d'issue. J'avais été programmée, formatée pour faire sa volonté et correspondre parfaitement à l'idée qu'elle se faisait de ce à quoi devait ressembler sa fille.

Lorsque plus tard j'ai décidé de me rapprocher du judaïsme, son masque est tombé et sa névrose s'est exprimée au grand jour. Elle critiquait, humiliait en public, dégradait car incapable de gérer des données qui lui échappaient. Mon choix, elle le sentait, allait me sortir de son emprise. Ces mots peuvent vous paraître exagérés, mais toute personne ayant subi le contact d'un être toxique, sait parfaitement de quoi je parle.



J'ai rencontré un garçon charmant et nous avons décidé de nous marier. Ma mère manifestait ouvertement son mécontentement sur le choix de mon fiancé. Elle laissa cependant entendre, sans doute pour garder la face de la mère soucieuse et aimante, qu'elle m'aiderait pour financer la robe de mariée.

Et puis ayant passé une nuit chez elle, elle a fouillé dans mes affaires et a trouvé un relevé de banque qui indiquait le versement d'une grosse somme à la Tsédaka.

Il s'agissait en effet d'un montant assez important qui réunissait plusieurs mois de Ma'asser. Elle ne m'a pas demandé ce que c'était et m'a accusée de donner de l'argent à une secte alors qu'elle, "victime" de ma fourberie, m'a aidait financièrement pour mon mariage !

Il était vain d'essayer de lui expliquer quoi que ce soit, cela l'aurait énervée encore plus...

Bref, nous nous sommes quittées fâchées, sans plus nous parler pendant des semaines.

Un mariage... sans robe de mariée !

Quelle Kala (fiancée) je faisais ! Sans robe de mariée, perdue et malheureuse. Mon fiancé et sa famille étaient très gentils avec moi mais je n'avais de cesse de me demander pourquoi je n'avais pas une famille à moi qui m'aimait pour ce que j'étais.



Ce qui m'accablait le plus était le fait que ces journées de préparatifs qui auraient dû être des moments joyeux, s'avéraient être tristes et moroses. J'avoue que les robes proposées par les Gma'him n'étaient pas du tout mon style et mes petites économies ne me permettaient pas de m'offrir la robe dont je rêvais.

Je me sentais terriblement seule et déprimée.

Et puis, 3 semaines avant le mariage je reçus une lettre des impôts. En l'ouvrant j'ai eu du mal à croire ce que je lisais : ils expliquaient qu'ils me remboursaient un "trop perçu". J'ai écarquillé les yeux par deux fois. Imaginez, les impôts qui remboursent (!), et de plus une somme représentant exactement l'équivalent de la tenue de mariée dont je rêvais.

J'ai compris à ce moment et même bien des années après, que lorsque l'on ne reçoit pas la famille qu'on aurait voulue avoir, notre vrai Père, Lui, est toujours là.

Et quant Il vous donne, Il prend tous vos besoins en compte, dans les moindres détails, au delà de vos espérances, avec un amour infini et inconditionnel.

Jamais je ne pourrais oublier cette sensation qui m'a enveloppée. J'ai ressenti qu'il se penchait sur moi pour s'occuper directement de mon cas.

Lorsque je doute de moi, qu'un évènement m'interpelle, que quelque chose ne se passe pas comme je l'aurais souhaité, je me rappelle toujours cette histoire magnifique qui m'est arrivée.

Je souhaite à toutes les lectrices de ressentir elles aussi cet amour infini dans leur vie et, même si en général tout n'est pas si limpide et si clair, de savoir qu'il est là, présent, se souciant de vous comme seul un Père aimant peut l'être pour sa fille.

Ma relation mère-fille...

En épilogue, je suis sûre que vous vous demanderez comment, avec le temps, j'ai géré les relations avec ma mère.

Baroukh Hachem, le mariage aidant, la distance géographique également (nous habitons dans des pays différents), son emprise s'est relâchée.

J'ai pris conseil avec des Rabbanim, car je reste sa fille et la Mitsva d'honorer ses parents m'incombe.

Mais dans mon cas, il est évident qu'il faut parfois faire le contraire de ce qu'il faudrait faire avec une maman "comme les autres" et la Mitsva de se protéger (Vénichmartem Méod Lenafchotékhem) prend le dessus.

Ma vie de femme et de mère me comble, même si parfois, une petite ombre, une vague à l'âme me rappelle que je n'ai pas eu une maman tout à fait comme les autres....

*Jocelyne Scemama,
d'après un témoignage reçu de A.A.*

LOCATION ROBE DE MARIÉE

Bijoux de tête

Fourrure de mariée

Robes de mariée • כלה נספחים
Robes de soirée • מלונת נספחים
Accessoires pour danses • אביזרים לרקוד
Robe de henné brodée au fil d'or • כלה נספחים

Creation/vente de chapeau/ foulard, bibi, toque et encore ... sur mesure

www.elishstudio.com

Miss Koko PRONOVIAS Pronovias ao586627332@gmail.com 0586627332

DB Creation/vente de chapeau/ foulard, bibi, toque et encore ... sur mesure

Pronovias Hervé Villogé





"Goy", terme péjoratif ?

Le mot "Goy" est-il un mot péjoratif ? Je vois beaucoup de non-juifs se désigner comme cela en pensant que c'est une appellation péjorative et insultante.



Réponse de Rav Yona Ghertman

Dans la Bible, un individu ne faisant pas partie du peuple d'Israël est appelé "Nokhri" (cf. par exemple Dévarim 15, 3 et 17, 15). Cette appellation désigne l'étranger n'habitant pas en terre d'Israël (cf. Mélakhim I 8, 41).

Cependant, l'appellation "Goy" désigne une nation et non un individu. Aussi, le peuple d'Israël est également appelé "Goy", comme lorsque Moché Rabbénou s'adresse à Hachem : "Vois que c'est Ton peuple, cette nation (Goy)" (Chémot 33, 13). Il y a ainsi plusieurs occurrences dans ce sens. Toutefois, les Sages de la Guémara ont pris l'habitude de nommer un homme qui ne fait pas partie du peuple d'Israël "Goy", afin de ne pas avoir à préciser constamment sa nation d'origine. Lorsque nos maîtres s'expriment de cette manière, il n'y a donc rien de péjoratif. Il faut comprendre par là : "une personne venant d'une autre nation (Goy) que d'Israël" (Séfer Hachorachim du Radak, "Goy" ; cité dans l'Encyclopédie Talmudique, "Goy", 8). En conclusion, le mot "Goy" n'est pas péjoratif, d'autant plus qu'il est appliqué également à Israël. De même, sa généralisation à tous les non-juifs a été mise en place pour des raisons pratiques, mais aucunement discriminantes ou insultantes.

S'arranger les poils de la barbe à la main pendant le 'Omèr

Est-ce que le fait de s'arranger les poils de la barbe à la main est considéré comme se raser, interdit pendant le 'Omèr ? Et si cela est fait de manière "Mit'assek" ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Durant la période du 'Omèr (ou durant les trois semaines), il est absolument permis de s'arranger la barbe avec la main même si l'on risque d'arracher quelques poils. Ce qui a été interdit par nos Sages, les 'Hakhamim, est le rasage, censé envahir d'une certaine satisfaction/ joie, ce qui n'est pas le cas lorsque l'on perd certains poils suite à une "fausse manœuvre". Il en est de même durant 'Hol Hamo'èd (Choul'han 'Aroukh 531, 8 ; Chemirat Chabbath Kéhilkhat 66, 21). Durant Chabbath et Yom Tov, cela est permis à condition qu'il ne soit pas certain que des poils s'arracheront (ce qui est généralement le cas) (Chemirat Chabbath Kéhilkhat, 5770, 14, 48-50).

Revendre des objets d'art, permis ?

Je voudrais savoir si revendre des objets d'art est un métier "Cachère", vu les prix auxquels peuvent se vendre certaines pièces.



Réponse de Rav Avraham Garcia

S'il s'agit d'une sagesse qui est exprimée dans cet objet et que l'on vend non pas l'objet mais la sagesse avec laquelle l'objet fut confectionné, cela est permis. Et si ce n'est pas le cas, mais qu'il s'agit d'une pièce rare, il est tout à fait possible de vendre cet objet, puisque c'est normal que plus la chose est rare et unique, et plus elle prendra de la valeur. NB : Il est dommage que, souvent, on ne comprenne pas que notre vie elle aussi est unique et a une valeur incommensurable.

Savane pocket, Cachère ?

Il y a écrit dans la liste du Consistoire que le gâteau savane classique au chocolat est Cachère, mais concernant la version snack pocket, sont-ils Cachères ?



Réponse de Dan Cohen

Les Savane pockets ont été retirés de la liste du Consistoire en 2020. Ils ne sont donc pas autorisés.

'Omèr & Ben Hametsarim : mettre de la musique à ses enfants ?

Est-ce que je peux faire écouter de la musique à mes enfants pendant le 'Omèr ou Ben Hametsarim ?



Réponse de Binyamin Benhamou

1. Il faut éduquer les enfants à partir de "l'âge de l'éducation" (6 ans) à ne pas écouter de musique pendant les périodes du 'Omèr et Ben Hametsarim (Rav Nissim Karelitz dans 'Hout Chani, Chabbath 4, 379).
2. Ainsi, on ne les enverra pas dans des cours de musique pour leur inculquer que ces périodes ne sont pas des périodes de joie, sauf s'il y a un risque qu'ils oublient tout ce qu'ils ont appris et que cela vous engendre une perte financière.
3. Cependant, il est permis qu'ils écoutent des cassettes avec des histoires pour enfants mêlées à des passages contenant de la musique, car le principal intérêt de cette distraction est l'histoire racontée (*Halikhot Chlomo* p. 361-53) et pas la musique.
4. Par contre, il est interdit d'envoyer les petites filles dans des cours de danse jusqu'à *Lag Ba'omèr*, car bien que l'idée est de danser et non pas se réjouir, la joie vient d'elle-même, ce qui n'est pas du tout propice à la période (*Halikhot Chlomo*, p. 360, 51).

Acheter des bijoux pendant le 'Omèr

Est-il permis d'acheter des bijoux (en vue de fiançailles) pendant le 'Omèr ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Durant la période du 'Omer, il est permis d'acheter des bijoux en vue de fiançailles (*Nité Gabriel, Pessa'h*, vol. 3, 55, 7-8).

Cacheroute · Pureté familiale · Chabbath · Limoud · Deuil · Téchouva · Mariage · Yom Tov · Couple · Travail · etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme) du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question



La force d'un seul mot



Un *Roch Yéchiva* respectable prit un jour l'avion pour se rendre dans l'une des importantes communautés de Diaspora y récolter des fonds en faveur des élèves de sa *Yéchiva*.

Il fut invité à parler Chabbath matin à la synagogue et, étant un orateur hors pair, il sut passionner l'ensemble des fidèles qui buvaient ses paroles : leur bonheur de se trouver là à l'écouter était palpable.

Lors de la Séouda Chlichit, le Rav prit de nouveau la parole et développa le thème de l'importance du soutien à la Torah. Ses mots avaient touché les fidèles, pensait-il, leur cœur était réchauffé et leurs bourses se délierent spontanément : il était temps de lancer un appel en faveur de sa *Yéchiva*.

Soudain, il fut pris de panique. Il sentit clairement que ce même public qui, en matinée, s'était réjoui de ses paroles, était devenu suspicieux. On le considérait avec

une espèce de colère rentrée et on lui lançait des regards pleins de mépris... Que s'était-il donc passé ? Pourquoi leur cœur semblait-il subitement devenu imperméable ? Pourquoi lui en voulait-on ?

Le *Roch Yéchiva* décida d'en avoir le cœur net ; il monta sur l'estrade et s'adressa à l'ensemble des fidèles : "Mes amis, j'aimerais savoir s'il s'est passé quelque chose ou si quelqu'un a des raisons de m'en vouloir. Qu'il se lève donc et le dise ici devant toute la communauté !"

A sa grande surprise, l'administrateur de la synagogue se leva et l'interrogea : "Est-ce qu'en plus de vos diverses activités, vous écrivez aussi des *Sifré Torah* ?"

Stupéfait par cette question jetée ainsi en l'air, le Rav répondit : "Oui, effectivement..."

A cet instant, la tension générale s'exteriorisa et les fidèles hochèrent de la tête, visiblement indignés : l'infamie du Rav était publiquement dévoilée !

Bouleversé, le *Roch Yéchiva* ne parvenait pas à saisir ce qui se tramait autour de lui. S'adressant de nouveau à l'administrateur, il lui demanda d'expliquer ce qui s'était passé et en quoi tout cela était lié à son activité de *Sofèr*.

Le responsable s'approcha du Rav et s'exclama, devant tout le monde : "Puisque vous le demandez, je vais tout vous expliquer. Nous venons d'apprendre que vous n'êtes qu'un "voleur professionnel et invétéré"... Vous vous emparez de tous les rouleaux de Torah de votre ville, tout en prétendant que vous devez les vérifier, et vous les vendez finalement dans une autre localité... Ensuite, vous fuyez en Diaspora pour brouiller les pistes et nous extorquer frauduleusement de l'argent..."

Anéanti, le *Roch Yéchiva* dut fournir des efforts surhumains pour ne pas tomber à la

renverse. Il était extrêmement pâle et ne put que très difficilement articuler la question qui s'imposait : "D'où est-ce que vous avez appris cette étrange histoire ?"

Pointant du doigt l'un des fidèles, l'administrateur s'exclama : "C'est lui qui nous a révélé votre secret !"

Le Rav se tourna vers l'homme et lui demanda directement : "Vous m'avez vu en train de voler des *Sifré Torah* ?"

Très troublé, l'individu répondit : "Je n'ai jamais dit que vous aviez volé tous les *Sifré Torah*. J'ai seulement indiqué que vous en aviez dérobé un..."

- Et vous m'avez donc vu voler ce *Séfer Torah*? interrogea le Rav.

- Non, mais Untel du troisième rang me l'a dit", rétorqua l'homme, les yeux baissés.

Le Rav s'approcha de la personne en question, et interrogea, presque en larmes : "Vous m'avez vu dérober un, voire plusieurs rouleaux de Torah ?"

- Certes non, répondit l'homme, troublé, j'ai seulement dit que le Rav avait volé un livre d'étude. Je n'ai jamais parlé de *Séfer Torah*..."

- Mais d'où détenez-vous donc cette information ? demanda le Rav, stupéfait.

- Ah ! répondit l'homme avec certitude, je détiens cette information de mon voisin érudit, ici présent."

Toute cette discussion laissait décidément ce même Juif "érudit" très perplexe. Surpris, il leva les yeux et s'étonna : "Moi ? J'ai dit que le Rav avait volé un livre ? Certes, non ! Tout ce que j'ai affirmé est que son discours était tellement beau et tellement doux, qu'il ne l'avait probablement pas inventé seul mais qu'il devait l'avoir "volé" d'un livre !..."

Une petite remarque inconvenante qui s'échappe et qui fait boule de neige... Le

premier médit sur un discours qui a été "volé" d'un livre, le second sur le vol de livres sacrés, le troisième sur le vol d'un rouleau de Torah et le quatrième sur le vol de tous les rouleaux de la ville...

Telle est la force d'une parole, d'un seul mot capable de détruire des mondes !

Combien devons-nous comprendre et intégrer que la langue peut s'avérer plus aiguisée qu'un couteau tranchant, plus dangereuse qu'une bête sauvage, plus destructrice qu'une bombe atomique, plus brûlante que des flammes !

Rav Its'hak Zilberstein

Pour égayer votre table de Chabbath, commandez sans plus attendre les livres A'hat Chaalti, volume 1, 2 ou 3 au : 02.37.41.515 ou www.torah-box.com/editions

VOTRE **PUBLICITÉ** SUR

Torah-Box MAGAZINE

Une visibilité unique

- 10.000 exemplaires distribués dans tout Israël
- Dans près de 200 lieux pour francophones
- Publié sur le site Torah-Box vu par plus de 250.000 visiteurs chaque mois
- Magazine hebdomadaire de 32 pages
- Des prix imbattables

CONTACTEZ-NOUS: **054-243-4306**





Meringues

Un jeu d'enfant ! Réalisez des meringues super croquantes, parfumées ou non, blanches ou colorées, à manger telles quelles ou pour décorer d'autres gâteaux ! Blancs d'oeufs et sucre, c'est tout ce dont vous aurez besoin...

Ingrédients



- 200 g de blancs d'œufs (à température ambiante !)
- 250 g de sucre semoule
- Colorant et/ou arômes



Pour 10 personnes

Temps de préparation : 10 min

Difficulté : Facile



Réalisation

- Battre les blancs d'œufs en neige ferme.
- Ajoutez le sucre par petites quantités tout en continuant de battre.
- Ajoutez le colorant et/ou les arômes et battez encore 10 secondes.
- A l'aide d'une poche à douille, déposez de petits tas de meringue sur une plaque de four préalablement recouverte de papier sulfurisé.
- Enfournez pour 2h à 90°C pour des meringues bien croquantes.
- Une fois cuites, décollez délicatement dès la sortie du four les meringues et laissez -les refroidir sur une grille.



Conseils :

* Si vous souhaitez des meringues coulantes à l'intérieur, cuisson = 1h.

Bon appétit !

Annaelle Chetrit Knafo



Une bonne blague & un Rebus !



Dans une riche maison, un homme et sa femme se disputent.

La femme très énervée prend une assiette et la jette par la fenêtre. L'homme voyant ça, prend les verres en cristal et les jette par la fenêtre. La femme, furieuse, s'empare de la table et la jette aussi par la fenêtre.

Sur ce, la bonne entre, une grande soupière de bouillon tout chaud dans les mains. En silence, elle s'approche de la fenêtre et verse le contenu de la soupière par la fenêtre...



Abasourdis, le couple lui demande : "Mais enfin Maria, que faites-vous ?" La bonne : "Rien, mais je pensais qu'on dinait dehors !!!"

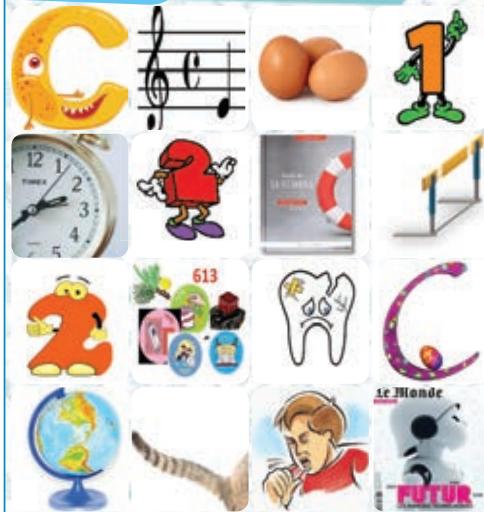
 REFOUA-CHELEMA
POUR LES MALADES DU 'AM ISRAEL

Prions pour la guérison complète de

Ziva bat Léa	Raph ben Meia	Chlomo ben Rahel
Jermoumi ben Rafik	Amanda bat Simcha	Sharon bat Sarah
Luis Israel ben Miriam	Micheline Simcha bat Rena	Bonina bat Messody
Mimoun ben Anita	Michele Myriam Julianne bat Ninette Hanna	Sadia ben Luisa
Rahamim ben Hanna	Chimon ben Rayza	Chifra Yaël bat Léa

Vous connaissez un malade ? Envoyez-nous son nom
www.torah-box.com/refoua-chelema

Rebus Par Chlomo Kessous



C'est mieux un instant de tchoukula et de mitsot dans ce monde que tout le monde futur.

Editions Torah-Box présente

PACK CHABBATH
(Mon Chabbath en pratique + Jeu de cartes Les Inboxables Chabbath)



Le "Pack Chabbath" est constitué du livre "Mon Chabbath en pratique" et du jeu de cartes "Les Inboxables sur le Chabbath", un jeu de cartes exclusif de 300 questions/réponses sur les lois du Chabbath.

L'originalité de l'ouvrage réside dans sa concision, les nombreux exemples concrets rapportés, le fait que toutes les décisions halakhiques ne suivent que celles de notre maître Rav 'Ovadia Yossef... mais aussi d'un "Dictionnaire de Chabbath" pour savoir si telle ou telle action est concrètement permise ou interdite pendant Chabbath.

Commandez dès maintenant !

- 1 Internet** (carte bancaire) www.torah-box.com/editions

2 Téléphone 01.80.91.62.91 (France) - 077.466.03.32 (Israël)



PIZZ'EVENT
LE BAR À PIZZA
QUI SE DÉPLACE CHEZ VOUS
pour un moment innoubliable



**BAR À PIZZA POUR TOUT ÉVÈNEMENT
FAMILIAL OU PROFESSIONNEL**

Anniversaire, Coupe de cheveux, Soirée à theme,
Cheva berahot, Évènements communautaires, etc...

PIZZA À VOLONTÉ

avec les ingrédients
de votre choix

LAMEHADRINE HALAV ISRAEL

Sous la strict surveillance
du Rav Meir Hiléwitch (Rav du Yichouv Brouhin)

MOCHE DJIAN 053 233 76 12

Perle de la semaine par  Torah-Box

**"Ne te moque pas de Dieu, ne te moque pas des gens
et ne te moque pas de toi-même."** (Rabbi Acher de Stolyn)